

# COMPTE-RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 10 février 2023

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nathalie, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Secrétaire de séance : CASANOVA Adeline

Le compte-rendu de la séance en date du 16 décembre 2022 est approuvé à 12 voix Pour.

*Monsieur le Maire remercie Mme PIERINI Graziella et M. CABROLIER Hélian, conseillers départementaux, de leur présence à cette séance.*

### **RAJOUT DE DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire propose le rajout d'une délibération :

- Acquisition parcelles commune à famille Lacombe. Ce rajout est adopté à 12 voix pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Subvention classe de neige école Roger Noyer**

Le conseil municipal a décidé lors de sa dernière réunion de verser une subvention d'un montant de 1 500 € à l'école Roger Noyer pour la classe de neige qui s'est déroulée du 13 au 17 février 2023. Avec le versement de cette subvention en sus d'autres aides financières, la participation du prix du voyage pour les parents a été fixé à 80 € par enfant. Ainsi, tous les enfants de CE1 à CM2 ont pu profiter de cette sortie.

*La délibération est approuvée à 12 voix pour.*

#### **2/ Aménagement des trois bourgs : désignation des entreprises lot 2 et lot 4 Plateau d'Hymes et plans de financement.**

Après une présentation de Bertin Rufié sur la planification des travaux par lieu-dit et par tranche de travaux ainsi que le plan financier pour l'aménagement du Plateau d'Hymes et de Rulhe, il est désigné les deux entreprises pour le lot 2 et le lot 4 pour le Plateau d'Hymes. L'entreprise STI Chaudronnerie pour le lot 2 (serrurerie) est désignée pour un montant HT de 18 492,25 € et l'entreprise Atelier Druilhet pour le lot 4 (Charpente menuiserie couverture) pour un montant HT de 21 940,14 €.

Le plan de financement pour le Plateau d'Hymes est donc finalisé.

De plus, il est établi le plan de financement pour Rulhe afin de pouvoir lancer les démarches administratives pour le marché et pour les demandes de subventions.

*La délibération est approuvée à l'unanimité.*

### **3/ Pose des horloges et extinction de l'éclairage public**

Dans le cadre de la convention de groupement de commande et de modernisation de l'éclairage public avec le SIEDA, et après avoir couvert à 90 % le parc de l'éclairage public en LED qui permet une baisse évidente de la consommation électrique, la phase suivante est l'extinction de l'éclairage public de 23H à 6H avec un rallumage en période d'hiver.

Pour réaliser cette extinction, une pose des horloges de programmation sur les coffrets est nécessaire. Le montant des travaux s'élève à 5 822,31 € HT avec une aide de 1 746,69 € HT (et une récupération de la TVA), le reste à charge de la commune est de 4 075,62 € HT.

*La délibération est approuvée à 12 voix pour.*

### **SUJET ABORDÉS**

#### **Travaux en cours**

Serge Portié présente les travaux actuels : le goudronnage de la voie entre le Soulié et le Sahut et la plateforme pour la mise en place des containers poubelle au chemin de Boyer sont en cours et sont effectués par les agents techniques de la CCPR.

L'agent technique de la commune a fabriqué un abris-bus en bois et a été installé au lotissement Pain Blanc.

Un devis a été demandé pour une extension d'éclairage public au Plateau d'Hymes pour un montant de 1 407,35 € HT.

La grille du multiservices est en panne depuis quelques mois : l'entreprise concernée sera relancée.

#### **STEP d'Auzits :**

Les travaux avancent bien et les délais sont respectés. La rénovation de la STEP d'Auzits devrait être terminée fin mars.

#### **Règlement assainissement collectif :**

Un règlement d'assainissement collectif avait été établi en 2009 pour informer les abonnés concernés. Il est impératif de refaire ce règlement pour le mettre à jour et l'actualiser. Ce nouveau règlement sera porté à la connaissance du public.

### **INFORMATIONS**

Le nouveau service « la Rur@linette » mis en place cette année 2023 sera inauguré le 27 février à 16H30.

Le Festival Esta Poulit aura lieu sur 2 dates cette année : le 8 avril avec « Nadau » puis les 14 avril avec 3 groupes et 15 avril avec 4 groupes pour chaque soirée.

Brigitte Bonafé et Adeline Casanova font un bilan pour le CCAS. Elles présentent « une boîte dans votre réfrigérateur... pour vous sauver la vie ! » créée par l'association Lions Clubs international de Villefranche de Rouergue. Les informations relatives à la santé de la personne sont regroupées dans une boîte en plastique rangée dans la porte du réfrigérateur. Un autocollant est collé sur la porte d'entrée pour en informer les services d'urgence.

Trois assemblées générales ont eu lieu auxquelles les référents élus désignés par association ont participées : Brigitte Bonafé pour le comité des fêtes d'Auzits, Christophe Alcouffe pour le club du 3<sup>ème</sup> âge d'Auzits et Nathalie Rozières pour le sport quilles. Chaque élu fait un résumé des réunions.

Une réunion a eu lieu à la mairie d'Auzits pour la poursuite du PLUi : l'objectif de cette réunion était de lister les logements vacants et le changement de destination des locaux sur l'ensemble de la commune. Une réunion est programmée lundi 3 avril à la CCPR pour une synthèse sur l'avancée de ce travail.

La distribution de sacs poubelle se fera les 7, 8 et 9 mars 2023. Des flyers seront distribués aux administrés.

### **QUESTIONS DIVERSES**

En fin de séance, un échange a lieu entre l'ensemble des élus et les conseillers départementaux.

*La séance est levée à 22h30*